

## Bibliographie

**A. PRETOR et I. RINN. Bergbau in der Bundesrepublik Deutschland.** L'industrie minière dans la République Fédérale d'Allemagne. - Edité par la maison « Verlag Glückauf GmbH ». Essen. Sous le patronage de la « Wirtschaftsvereinigung Bergbau e.V. », 478 p. + 1 carte en annexe. Prix cartonné : 19,80 DM.

L'intérêt de ce livre réside en ordre principal dans le fait que, sous une présentation condensée comportant moins de 500 pages, les auteurs ont réussi à donner une synthèse de tous les éléments caractéristiques essentiels des divers secteurs de l'industrie minière de l'Allemagne de l'Ouest sous leurs multiples aspects. Par ailleurs, il n'existe actuellement en Allemagne aucun ouvrage similaire permettant de donner une vue panoramique aussi concise et aussi précise et pourtant aussi riche en renseignements particuliers, d'ordre technique et professionnel, relatifs à l'ensemble des industries extractives. On peut savoir gré à la « Wirtschaftsvereinigung Bergbau eV » (Union Economique de l'Industrie Minière) d'avoir bien voulu prendre l'ouvrage sous son patronage et d'avoir pu vaincre les nombreuses difficultés inhérentes à la publication d'un ouvrage aussi vaste.

En termes concis et précis, écrits par des professionnels ou des gens de métier et cependant à la portée de tout le monde, il publie en fait tout ce qui est fondamental sur les gisements de substances minérales actuellement exploitées, leurs réserves, les techniques et méthodes d'exploitation, les effectifs de personnel, les équipements mécaniques, la préparation, la valorisation des produits, les aspects juridiques de chacune des substances minérales extraites. Il traite également des questions de la recherche scientifique, de la reconnaissance des gisements, les problèmes de transport, les aspects divers du développement et de l'évolution pour autant qu'ils se trouvent en connexion avec les mines. L'ouvrage traite aussi des circonscriptions et des divisions administratives des différents districts miniers ; il en est de même des salaires, de l'éducation professionnelle des mineurs, ainsi que toutes les questions sociales qui les concernent.

Le texte du livre développé selon un plan bien ordonné, met à la disposition du lecteur, à la fin de l'ouvrage, un index détaillé classant les matières par ordre alphabétique et qui lui permet de retrouver aisément et rapidement le renseignement cherché.

Celui qui veut s'intéresser d'une manière plus approfondie à un domaine particulier de l'activité minière, disposera pour orienter la voie de ses recherches d'une ample bibliographie à jour.

A vrai dire, si le livre est considéré en principe par celui qui l'utilise comme une source de compul-

sation et de consultation courantes, il présente cependant quelque chose de plus car à côté des renseignements précis sur des questions purement techniques, il fournit de nombreux éclaircissements sur beaucoup de données, de notions, de concepts propres aux mines et aux activités connexes.

Il permet ainsi de dresser un bilan objectif et d'actualité des industries extractives et de la position que celles-ci occupent dans l'économie politique de la République Fédérale.

**Geplante Schnell - Instandsetzung und vorbeugende Instandhaltung für Bergbau, Eisenhütten und ähnlich gelagerte Industrien.** L'entretien courant et l'entretien préventif planifiés dans les mines, la métallurgie et industries lourdes semblables. - Publication des communications de la « Haus der Technik », Essen, juillet 1964, 164 p., 115 fig. Broché : 38 DM. N° 150211. Ed. : Vulkan-Verlag Dr. W. Classen, 43 Essen, Haus der Technik, Postfach 1825.

Le séminaire axé sur le thème repris en vedette, placé sous la direction de M. A. Böcker, tint ses assises du 16 décembre 1963 au 20 janvier 1964, à la « Maison de la Technique » d'Essen. Les communications qui y furent exposées soulignent par leur nombre et par leur développement l'importance économique du sujet traité.

Alors que depuis plusieurs années déjà, l'aviation et les gros transports appliquent un plan systématique d'entretien préventif de leurs installations et de leurs équipements, de trop nombreux secteurs de l'industrie de base se contentent encore d'un service traditionnel d'entretien empirique, organisé généralement d'une manière élémentaire et dont l'activité se limite à réparer les incidents mécaniques au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Le bilan des pertes inhérentes à un tel système vétuste et qui résultent en ordre principal des perturbations encourues dans le cycle de la production dépasse en valeur souvent de beaucoup le montant des dépenses qu'aurait exigées le fonctionnement d'un service d'entretien méthodiquement organisé selon un plan bien conçu et réalisé selon les bases modernes de l'organisation.

Cette raison d'économie seule motiverait la nécessité de l'instauration d'un tel service s'exerçant tant sur le plan de l'entretien journalier courant que sur celui de la prévention scientifique des incidents techniques. Parallèlement et complétement à cet aspect, il y a lieu également de prendre en considération le capital formidable d'investissement que nécessite la rationalisation des industries modernes et la nécessité impérieuse d'utiliser les équipements onéreux exigés au taux maximal de leur capacité si

on veut que les prix de revient de la production restent compétitifs.

Les diverses contributions d'auteurs présentées au cours du séminaire traitent d'une manière générale des méthodes, des moyens et des mesures à mettre en œuvre en vue de réaliser un service efficace et harmonieux de l'entretien. Celui-ci doit être capable, d'une part, de supprimer totalement sinon de réduire notablement le nombre d'incidents mécaniques ou électriques, d'en minimiser l'incidence économique sur la production et, d'autre part, de le réaliser avec un minimum de consommation de postes de main-d'œuvre.

L'ensemble des études présentées offre relativement à l'organisation, à la mise en œuvre et au fonctionnement d'un tel service réalisé selon les conceptions modernes, une masse de connaissances, de données, de suggestions, de principes, de systèmes, d'exemples d'application qui sont publiés pour la première fois.

Certains des rapports donnent des avis accompagnés de commentaires motivés, détaillés et précis, émanant de spécialistes en la matière, portant sur les modalités d'application, sur les écueils à éviter, sur les résultats des expériences couronnées de succès qui furent dénombrées dans de nombreuses branches de l'industrie lourde de la Ruhr.

Pour toutes les activités industrielles où le capital affecté aux machines prend de grandes proportions et où la mécanisation intensive des opérations de la production joue un rôle prépondérant dans le prix de revient, la présente étude standard constitue un auxiliaire indispensable à la rationalisation des exploitations.

A titre d'indication, voici la liste des exposés :

- 1) A. Böcker : La diminution des postes consacrés à l'entretien résultant d'un graissage économique.
- 2) K.H. Arold : Préparation du travail et rémunération par prime au rendement dans le service de surveillance et d'entretien des installations de surface des mines.
- 3) A. Böhmer : Surveillance et entretien planifiés selon le système Fraser dans l'industrie minière.
- 4) H.G. Neumann : Méthode en vue de réduire le temps de recherche lors des travaux d'entretien électrique.
- 5) C. Kellner : L'entretien préventif des locomotives Diesel du fond.
- 6) H. Grothus : Le « critical path » - procédé de planification à terme différé pour grands travaux d'entretien, constructions nouvelles ou en transformation.
- 7) P. Baumann : La prime d'économie de temps pour les travaux d'entretien.
- 8) D. Renkes : Rationalisation au moyen d'un entretien préventif.
- 9) W. Schulte : La planification de l'entretien des machines dans les chantiers de travail des industries de base, en liaison avec la surveillance et l'entretien des processus de la production.
- 10) R. Warlich : L'« analyse de valeur » en tant qu'étape préliminaire de l'entretien préventif des locomotives Diesel.

#### GUIDE HALLET - BENELUX

Il y a un peu plus d'un an, la S.p.r.l. Hallet, qui édité une série de guides industriels consacrés à différents secteurs de l'industrie belgo-luxembourgeoise a étendu ses activités aux Pays-Bas grâce à la collaboration d'une société-sœur, la N.V. Hallet, établie à La Haye. Grâce aux enquêtes effectuées aux Pays-Bas par un réseau de délégués de la N.V. Hallet, les guides Hallet paraîtront dorénavant sous l'étiquette Benelux.

Chacun d'eux comprendra les renseignements habituels, non seulement sur les entreprises belges et luxembourgeoises, mais également sur les entreprises néerlandaises du secteur intéressé.

Le premier volume de la série 1964 vient de sortir de presse : il s'agit du guide « Produits chimiques ». Le premier chapitre comprend un classement par localités : toutes les localités de Belgique, du Grand-Duché et des Pays-Bas y figurent dans l'ordre alphabétique (pour autant qu'au moins une société s'occupant de produits chimiques y soit installée).

L'ordre alphabétique des localités ne tient pas compte de leur nationalité, et sous chaque localité, on trouve la liste alphabétique des entreprises qui y sont installées, avec tous les renseignements habituels publiés dans les guides Hallet. Dans le second chapitre, consacré au classement par produits, on trouve derrière le nom de chaque article, dans l'ordre, la liste des entreprises néerlandaises et belgo-luxembourgeoises qui peuvent le fournir, soit comme producteur, soit comme négociant.

Pour éviter les complications résultant du bilinguisme, une innovation a été adoptée. Dans le classement par localités, les renseignements tels que bureaux, offres, capital, etc., ont été remplacés par des symboles. Dans le chapitre des produits, toutes les rubriques et sous-rubriques ont été numérotées de manière que les index français et néerlandais y renvoient sans difficulté.

Les chapitres des marques et des fournisseurs comportent évidemment, eux aussi, l'adjonction des entreprises néerlandaises.

Lorsque les douze annuaires Hallet Benelux seront sortis de presse, les industriels des trois pays disposeront ainsi d'une documentation étendue et précieuse qui englobera la réalité économique qu'est devenue le Benelux et ils auront une vue d'ensemble de ce qui est pratiquement devenu un marché unique.

## ANNALES DES MINES DE FRANCE

Septembre 1964.

« *L'eau, abondance ou pénurie ?* » telle est la question posée par M. Levy-Lambert, qui montre qu'il est possible de créer un marché des prélèvements et des déversements à la place de la répartition autoritaire actuelle.

MM. Girardier et Masson décrivent « *Les moteurs solaires à collecteurs plans* », qu'ils ont expérimentés et qu'ils développent avec des résultats très prometteurs à Dakar.

M. de Corval nous livre « *Quelques réflexions sur l'avenir du gaz naturel en Europe* », compte tenu des gisements connus et de découvertes possibles.

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE  
DES INGÉNIEURS ET DES INDUSTRIELS  
Numéro 7/8, juillet-août 1964

Sommaire : Compte rendu de l'assemblée générale statutaire du 26 avril 1964. — Annexes aux rapports. — Activités des comités. — Dans nos industries. — Informations.

## Communiqué

XV<sup>e</sup> COLLOQUE SUR « LA SÉCURITÉ  
DANS LES TRAVAUX AU ROCHER »  
Salzbourg, 24 et 25 septembre 1964

Le groupe régional autrichien de la Internationale Gesellschaft für Felsmechanik (récemment fondé) organise dans la Salle des Congrès de Salzbourg, les 24 et 25 septembre 1964, le XV<sup>e</sup> Colloque ayant pour thème principal « La Sécurité dans les Travaux au Rocher ».

Cette manifestation se situe dans la tradition des Colloques géomécaniques de Salzbourg.

La « Internationale Versuchsanstalt für Fels » G.m.b.H. Interfels, de Salzbourg, a bien voulu se charger de l'organisation et de la direction du Colloque.

Vu le caractère régional de la manifestation, les débats auront lieu en allemand, mais la traduction simultanée en anglais est prévue pour les participants étrangers.

Les rapports et discussions (celles-ci sous forme résumée) seront publiés sous forme de supplément de la revue « Felsmechanik und Ingenieursgeologie ».

Un programme détaillé sera adressé au début du mois d'août aux membres de la Société Internationale pour la Mécanique des Roches et aux spécialistes intéressés.

Le droit d'inscription est fixé provisoirement pour les membres à 100 schillings autrichiens, pour les non-membres à 250 sch. Une réduction de 75 % est accordée aux étudiants ; ils ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un professeur.

Pour renseignements complémentaires, prière de s'adresser à : Interfels, Schwarzstrasse 27, Salzbourg.

POINTS DE VUE D'UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE  
SUR L'ÉNERGIE DANS LE MARCHÉ COMMUN

Sous les auspices de la Chambre de Commerce Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg aura lieu, le mercredi 18 novembre 1964, à 17.30 h.,

une causerie en la salle Excelsior de l'hôtel Métropole, 31, place de Brouckère à Bruxelles.

L'orateur sera M. P.W.L. Brijnen, du groupe Royal Dutch Shell, qui exposera les « Points de vue d'une société pétrolière sur l'énergie dans le Marché Commun ».

Les personnes désireuses d'assister à cette conférence sont priées de s'adresser à la Chambre de Commerce Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg, 4, Montagne du Parc, Bruxelles 1 (tél. : 12.16.00).

DE ZIENSWIJZE VAN EEN OLIEMAATSCHAPPIJ  
OVER DE ENERGIE  
IN DE GEMEENSCHAPPELIJKE MARKT

De heer P.W.L. Brijnen, van de Koninklijke Shell-groep, zal op woensdag 18 november 1964 om 17.30 uur te Brussel, een lezing houden over « De zienswijze van een oliemaatschappij over de energie in de Gemeenschappelijke Markt ».

Deze lezing wordt georganiseerd onder auspiciën van de Nederlandse Kamer van Koophandel voor België en Luxemburg te Brussel, en zal plaatshebben in de zaal Excelsior van Hotel Métropole, de Brouckèreplein 31.

Uitnodigingen voor deze lezing kunnen worden aangevraagd bij de Nederlandse Kamer van Koophandel voor België en Luxemburg, Warandeborg 4, Brussel 1 (tél. : 12.16.00) alsook bij het bijkantoor der Kamer te 's Gravenhage, Nassauplein 24 (tél. : 11.22.99).

PRIX DE LA CHIMIE APPLIQUÉE  
« FRANÇOIS BOUDART »

Une nouvelle épreuve est dès à présent organisée par la Fédération des Industries Chimiques de Belgique, en vue de l'attribution de ce Prix en 1965.

Les candidats éventuels voudront bien faire parvenir leur dossier, sous pli recommandé, avant le 15 décembre prochain, à Monsieur le Directeur Général de la F.I.C., 49, square Marie-Louise à Bruxelles.